



Le Plessis-Pâté

DECISION DU MAIRE N°D056-2025

DECISION PORTANT DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AUPRES DE LA REGION ILE-DE-FRANCE DANS LE CADRE DE LA RECONQUETE DE LA BIODIVERSITE EN ILE-DE-FRANCE

Le Maire de la commune du Plessis-Pâté (Essonne) ou son représentant,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2122-22,

VU la délibération n°04/2020 du Conseil municipal du 23 mai 2020, portant délégation de compétences du Conseil municipal au Maire,

VU l'existence du Dispositif A – Appel à projet « Pour la reconquête de la biodiversité en Ile-de-France », inscrit dans le cadre de la stratégie Régionale pour la biodiversité 2020-2030 votée en 2019 par délibération n° CR 2019-060 du 21 novembre 2019,

DECIDE

Article 1^{er} : DE DEMANDER une subvention d'investissement la plus élevée possible, à hauteur de 80% du coût hors taxe de l'opération, auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France dans le cadre de l'appel à projet intitulé « Pour la reconquête de la biodiversité en Ile-de-France » pour l'opération de plantation de 48 arbres le long de la route de Liers dans la commune de Le Plessis-Pâté. La quantité et la variété des essences plantées amélioreront la biodiversité du territoire communal.

Article 2 : DIT que le coût de l'opération s'élève à 94 879,71 € HT et que la subvention demandée est de 75 900 €.

Article 3 : Cette décision sera inscrite au registre des actes de la Mairie et copie en sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de PALAISEAU ainsi qu'à Monsieur le Trésorier Principal de SAINTE GENEVIEVE DES BOIS.

Fait au PLESSIS-PATE, le 1^{er} août 2025

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire certifie exécutoire, sous sa responsabilité, le présent acte.

Il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication électronique.

Date de télétransmission du présent acte au contrôle de légalité :

Date de sa publication électronique:

Le Maire

Sylvain TANGUY

